



Commune de SAINT-MARTIN-D'URIAGE

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants, que des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres entrepris dans le cadre du plan d'entretien et maintenance des lignes électriques 20 000 volts, vont débuter sur le territoire de la commune à compter du : 31/03/2025

**Ces travaux ont été confiés par ENEDIS, à l'entreprise : G.R.D.E. – 38130 ECHIROLLES
Habilitation à réaliser l'élagage
à proximité des lignes électriques.**



Monsieur le Maire
Mairie
2 place de la Mairie
38410 Saint-Martin-d'Uriage

Objet : Travaux d'entretien de la végétation
sur ligne aérienne à 20 KV
Départs de ligne : Herbeys

Echirolles, le 24 mars 2025

Monsieur le Maire,

Nous sommes mandatés par ENEDIS afin de réaliser des travaux d'élagage autour de leurs lignes électriques :

- Haute Tension
- Basse tension

Les travaux d'élagage engagés sur votre commune ont pour objectif d'assurer la sécurité des tiers et des ouvrages, ainsi que d'améliorer la qualité de fourniture d'électricité auprès de vos habitants.

Nous avons le plaisir de vous informer que nous travaillerons sur votre commune.
A compter du **31/03/2025**.

Le responsable de ces travaux est :
M. **SENOCAK Ali** joignable au n° de téléphone suivant : **06 19 96 04 63**

Si votre commune est concernée par un espace naturel sensible local, merci d'informer le gestionnaire de cet espace des interventions d'ENEDIS.

Vous voudrez bien nous accuser réception de ce courrier par mail ou par fax.

Restant à votre écoute, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Cachet de la Mairie :

M.GUNDUZ
Gérant

N° Siret 448 219 188 00043

3 Impasse des Tanneries
ZA Champ Saint Ange
38760 VARCES ALLIERES ET RISSET
Tél. 04.76.29.07.59 Fax. 04.76.29.07.26
Email : grde-gunduz@wanadoo.fr
TVA intracom. FR 23448219188